

# CONSEIL MUNICIPAL

## Lundi 06 octobre 2014

Convocation le 29 septembre 2014

Le lundi 06 octobre le Conseil Municipal s'est réuni à 20 heures, légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

**Présents** : Tous les membres en exercice      **Absent** :

M. Benjamin FENEUIL a été élu secrétaire de séance

**Avant de commencer la séance, monsieur le Maire demande au conseil municipal la possibilité de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations, à savoir la suppression de la régie pour la brocante et l'encaissement d'un don reçu par l'association « Chœur de Chamery ». Le conseil municipal accepte et inscrit ces deux délibérations à l'ordre du jour.**

➤ **Lecture du compte rendu du 28 juillet 2014**

➤ **Suppression régie recette- brocante -  
Délibération n°43.2014**

Le comptable du trésor de Verzy avait émis un avis favorable (*arrêté du 27 mars 2000*) à la création d'une régie de recettes occasionnelle destinée à l'encaissement des droits de stationnement sur la voie publique liés à l'organisation d'une brocante.

Cependant, depuis quelques années, les amis du peuplier n'organisent plus de brocante.

Sur proposition de la perception de Verzy, le conseil municipal après en avoir délibéré,

- décide de supprimer la régie des recettes pour les brocantes.

➤ **Contrat CAF - renouvellement contrat enfance et jeunesse  
Délibération n°44.2014**

Le contrat Enfance et Jeunesse signé en 2010 entre la Caisse d'Allocation Familiales et les communes de CHAMERY et SERMIERS est arrivé à expiration le 31 décembre 2013.

La CAF propose de renouveler ce partenariat par la signature d'un nouveau contrat Enfance et Jeunesse pour une nouvelle période de 4 ans (2014-2017), avec effet au 1er janvier 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- autorise monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat entre la CAF de la Marne et en partenariat avec la commune de Sermiers.

➤ **Don chœur de Chamery  
Délibération n°45.2014**

Monsieur le Maire s'est vu remettre un chèque par l'association « chœur de Chamery » concernant un don de 6 017€ pour les protections grillagées des vitraux de l'église de CHAMERY.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- accepte le Don
- sera inscrit au budget 2014 au compte 7713.

## ➤ **Personnel**

### ✚ **poste d'adjoint technique territoriale de 2<sup>ème</sup> classe – M. HUGUEL Francis**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur HUGUEL Francis, en disponibilité pour convenance personnelle depuis six ans, au chômage et en fin de droit, demande que la commune lui verse, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, les indemnités de chômage auxquelles il a droit. Monsieur le maire précise que, pour lui, Monsieur HUGUEL, au regard de sa situation, ne peut être considéré comme chômeur. Titulaire de son poste Monsieur HUGUEL n'a qu'à demander sa réintégration pour retrouver un travail et un salaire ; il n'y a aucune raison de lui verser des indemnités de chômage.

Le conseil municipal approuve cette position et demande la réintégration de M HUGUEL à compter du mercredi 15 octobre 2014. Monsieur le Maire se charge de le contacter.

### ✚ **Contrat CAE – M. LEJEUNE Stéphane**

Monsieur Stéphane LEJEUNE a reçu une proposition d'embauche conditionnelle à compter du lundi 20 octobre 2014. La société qui l'a contacté lui propose un contrat de 3 mois renouvelable, puis une période de stage d'un an et si sa motivation professionnelle le permet, une titularisation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de suspendre le contrat en cours de M LEJEUNE.

Le conseil municipal accepte la proposition de monsieur le Maire. Un courrier sera fait auprès de l'ASP pour la suspension du contrat CAE.

## ➤ **Chemins forestiers**

✚ Présentation de l'arrêté du maire (*n°16.2014*) concernant l'interdiction de la circulation des véhicules à moteur (Quad, Motos, 4/4) sur les voies suivantes de la commune : à l'entrée côté CD22 au château d'eau (point HSF4) clôturant ainsi les chemins forestiers donnant accès entre les parcelles 8 et 7, 6 et 7, 6+4+3 le long de la forêt domaniale de Sermiers. En haut du chemin de la petite montagne, clôturant ainsi le chemin le long de Sermiers.

✚ Mise en place de barrières et de signalisations routières donnant suite à l'arrêté du Maire n°16.2014.

Monsieur HANON Régis présente les équipements proposés par l'ONF.

## ➤ **Lieudit « les craies »**

✚ **Dépôts de déchets : arrêté du Maire (*n°17.2014*)**

✦ Les dépôts de déchets inertes (gravats, déblais,...), de végétaux de grande taille et de ceps de vigne atteints d'ESCA sont admis sur le site cadastré « Les craies »

✦ Le dépôt de tout autre déchet non autorisé, tels que déchets verts, dangereux, toxiques, ordures ménagères, est formellement interdit.

✚ **Terrains lieudit « les craies »**

Monsieur Pascal LALLEMENT et monsieur Frédéric MALETREZ ont fait une demande d'achat de terrain.

Le conseil municipal pense, qu'avant de s'engager, il serait peut-être opportun de s'interroger sur l'aménagement de cette zone. La réflexion aura lieu à la prochaine réunion.

## ➤ **Projet travaux**

Monsieur le Maire demande que chaque commission étudie les besoins en travaux à réaliser dans la commune afin de chiffrer et planifier les futurs budgets pour le mois de décembre 2014 :

- Eglise : monsieur HANON Régis avec la commission bâtiment
- Salle polyvalente (*plancher, cuisine, toilettes...*) : monsieur FENEUIL Benjamin avec la commission bâtiment
- Terrains de sports (*aménagement, réfection...*) : monsieur André DEMAGNY, Madame DRAVIGNY Jocelyne
- Ecole (*activité périscolaire ; projet regroupement*) : Madame LABBÉ Véronique
- Voirie : monsieur FRUIT Michel avec la commission voirie

## ➤ **Maisons : 28A et 28B rue de la vigneulle**

### **+ Devis entreprise ECP**

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise ECP d'un montant de 360€TTC pour l'installation de tube de cuivre supplémentaire concernant le radiateur de la cuisine. Le conseil municipal accepte le devis.

### **+ Mise en locations maison 28A rue de la vigneulle** ***Délibération n°46.2014***

Monsieur le Maire présente les dossiers de demande de location reçu par l'agence espace COLBERT, mandatée par la commune pour la maison située 28A rue de la Vigneulle. Le loyer étant fixé à 900€.

Après plusieurs visites, 2 dossiers sont présentés. Un seul dossier est recevable pour la maison dont le loyer est à 900€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Propose la location à M. VANDAME pour la maison située au 28A rue de la Vigneulle pour un loyer mensuel de 900€ à compter du 07 novembre 2014.

## ➤ **Travaux mise en sécurité de la RD26**

Le dossier de demande de subvention concernant les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD26 (signalisation, ilots) sera présenté en commission permanente du Conseil Général le 17 octobre 2014.

## ➤ **Communication**

Monsieur le Maire présente « le petit écho » rédigé par la commission communication afin d'informer des projets et des décisions du conseil municipal mais aussi des événements et de l'actualité qui concerne le village. Il sera édité en fonction de l'actualité, environ 6 fois dans l'année.

## ➤ Questions diverses

### + Grenellisation du PLU

Un courrier de l'agence de l'urbanisme informe le conseil municipal que la loi ALUR (*accès au Logement et Urbanisme Rénové*) impose une mise en adéquation du PLU avec le Grenelle de l'environnement au plus tard le 31 décembre 2016, notamment en matière de modération de la consommation des espaces et de la recherche d'équilibre entre le développement de la commune et la préservation de l'environnement.

Le conseil municipal prend connaissance des remarques de l'agence d'urbanisme et étudiera le dossier dans les mois à venir.

### + Courrier du Préfet de la Marne

Au regard de l'actualité internationale et des menaces terroristes visant directement la France, les mesures de prévention contre les risques terroristes mis en œuvre sur le territoire national vont être renforcées. Monsieur le Préfet demande de veiller à une bonne application des mesures de prévention.

### + DEVIS entreprise SPIE

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise SPIE pour un remplacement d'une lanterne au 4 rue de la Bertrix pour un montant de 1 150 € HT.

Cette lanterne a été enlevée par l'entreprise SPIE lors des travaux de renouvellement de façade chez M. et Mme DRAVIGNY et devrait être remis en place après la fin des travaux. Monsieur FRUIT Michel se charge de recontacter l'entreprise. Il n'a jamais été question d'un remplacement de lanterne.

### + Archives communales

Monsieur le Maire aidé de M. André DEMAGNY, Mme Gaëlle DRAVIGNY et Mme Valérie DEZOTHEZ ont entrepris de trier et de classer les archives qui se trouvent au grenier de la mairie.

**La séance est levée à 23 heures**

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT

André DEMAGNY

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin FENEUIL

Valérie DEZOTHEZ